

**PROVINCE DE QUÉBEC ... TÉMISCAMINGUE
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE**

5 FÉVRIER 2014

PROCÈS-VERBAL de la **SÉANCE ORDINAIRE** du comité administratif / commission d'aménagement, tenue selon la loi, au bureau de la MRC de Témiscamingue, 21, rue Notre-Dame-de-Lourdes à Ville-Marie, le **MERCREDI 5 FÉVRIER 2014, à 17 h (5 h pm)**, à laquelle :

SONT PRÉSENTS :

Les conseillers de comté :

M^{me} Carmen Rivard, mairesse de Nédélec
et préfète suppléante de la MRCT
M. Bruno Boyer, maire de Belleterre
M. Daniel Barrette, maire de Laverlochère
M. Simon Gélinas, maire de Lorrainville

FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENTE DE :

M. Arnaud Warolin, préfet de la MRCT

EST ABSENTE :

M^{me} Nicole Rochon, mairesse de Témiscaming

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Daniel Dufault, coordonnateur au service d'aménagement
M^{me} Katy Pellerin, directrice du Centre de valorisation et chargée de
projet en environnement
M. Tomy Boucher, directeur général adjoint – secrétaire-trésorier adjoint
M^{me} Lyne Gironne, directrice générale – secrétaire-trésorière

N. B. : Le comité administratif s'est réuni en caucus (huis clos) de
17 h à 17 h 30.

02-14-039A

**Ouverture de la séance ordinaire publique à 17 h 30 et adoption
de l'ordre du jour.**

Il est proposé par M. Simon Gélinas
appuyé par M. Bruno Boyer
et résolu unanimement

- ❖ Que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé;
- ❖ Que l'article « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de la séance.

Mot du préfet

Le préfet profite de son temps d'allocution pour faire l'état d'avancement de trois dossiers importants pour la MRC de Témiscamingue, à savoir :

1. **Matières résiduelles** : La MRCT poursuit ses démarches afin de valider l'option d'implanter un incinérateur. Des rencontres sont prévues au cours des prochaines rencontres afin de documenter le dossier.
2. **Projets hydroélectriques** : Le préfet ira faire une présentation au colloque de l'Association québécoise de la production d'énergie renouvelable, le 20 février 2014. Cette présentation sera faite conjointement avec la cheffe d'Eagle Village, M^{me} Madeleine Paul, et portera sur le projet de mini-central à Kipawa. Pour le préfet, ce sera une excellente occasion de relancer toute cette filière, primordiale pour la diversification des revenus de la MRCT et les retombées économiques pour les communautés, alors que la première ministre du Québec, M^{me} Pauline Marois, prévoit être dans l'assistance.
3. **Plan de développement de la zone agricole (PDZA)** : Le préfet a débuté lundi dernier une tournée de différents producteurs du Témiscamingue. Ces rencontres sont préparatoires, en prévision des consultations publiques qui auront lieu en février et mars 2014. Selon le préfet, ces rencontres s'avèrent des plus intéressantes et pertinentes, permettent de dégager certains constats et une vision qui peut être appliquée à plusieurs productions.

02-14-040A

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 janvier 2014.

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 janvier 2014 ayant été remis ou transmis par courriel à tous les conseillers.

Il est proposé par M^{me} Carmen Rivard
appuyé par M. Daniel Barrette
et résolu unanimement

- ❖ Que ledit procès-verbal soit adopté et signé tel que rédigé, tout comme s'il avait été lu.

02-14-041A

Période de questions de l'assistance (C. M., art. 150).

1^{re} partie

Aucune question de l'assistance.

02-14-042A

Société d'aménagement et d'exploitation du parc linéaire du Témiscamingue Route verte – Entretien 2013.

Considérant que la Route verte reliant Ville-Marie à Angliers sur l'emprise ferroviaire est une infrastructure touristique faisant partie du réseau québécois;

Considérant que la Société d'aménagement et d'exploitation du parc linéaire du Témiscamingue gère cette infrastructure grâce au financement obtenu du ministère des Transports du Québec et à l'implication des municipalités limitrophes;

Considérant l'importance de procéder à un entretien régulier afin d'assurer la qualité de cette infrastructure;

Considérant que le coût des travaux d'entretien effectués en 2013 s'élève à 92 784 \$ dont 36 845 \$ furent des contributions du milieu;

Il est proposé par M^{me} Carmen Rivard
appuyé par M. Daniel Barrette
et résolu unanimement

- ❖ De demander au ministère des Transports du Québec de verser la subvention pour l'entretien de la Route verte de la saison 2013 tel que convenu.

02-14-043A

Autorisation pour dépôt du rapport d'activités annuel pour le schéma de couvertures de risques en sécurité incendie auprès du ministère de la Sécurité publique.

Considérant que le schéma de couvertures de risques en sécurité incendie de la MRCT est entré en vigueur le 27 août 2010;

Considérant que la MRC de Témiscamingue doit envoyer un rapport annuel au MSP concernant le suivi du schéma;

Considérant que le rapport est actuellement en production, M. François Gingras étant à recueillir les informations auprès des municipalités;

Considérant que ce rapport contient les informations relatives à la réalisation, pour chacune des municipalités prenantes du schéma, des actions prévues aux plans de mise en œuvre;

Considérant que le MSP exige le dépôt du rapport avant le 31 mars 2014;

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M. Simon Gélinas
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser l'envoi du rapport annuel d'activités pour l'année 2013 du schéma de couvertures de risques en sécurité incendie pour dépôt au ministère de la Sécurité publique;
- ❖ D'autoriser le préfet et la directrice générale – secrétaire-trésorière à signer ledit rapport pour et au nom de la MRC de Témiscamingue.

02-14-044A

Autorisation – Frais de déplacement pour mission exploratoire et commerciale en Suède.

Le 6 janvier dernier, 48^e Nord International, par l'entremise de M^{me} Claude Thibaut, invite la MRCT à participer à une mission exploratoire qui se déroulera du 5 au 13 février 2014, en Suède. La mission permettra de répondre aux objectifs suivants :

1. Favoriser l'innovation par la création de nouveaux produits en liens avec les petits fruits afin que l'offre dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue soit plus étendue.
2. Accroître l'expertise régionale tant en matière de procédés et de connaissances sur la transformation des petits fruits et des PNFL agroalimentaire.
3. Développer des connaissances sur les technologies qui supportent l'industrie de la transformation (mode de cuisson, de préservation et d'emballage).
4. Recueillir de l'information sur les modèles d'affaires liés au développement de produits, dans un environnement collectif.
5. Exporter directement nos produits de cueillette en Suède au sein de transformateur à la recherche de ressource de production.

Quatre entreprises témiscamiennes participent à cette mission, soit : la Ferme Nord-Vie, la Bleuetière de Guérin, le Verger des Tourterelles et le Domaine des Ducs.

Un lien est à établir avec la démarche présentement en cours pour le PDZA. Les membres du Comité municipal agricole et agroalimentaire ont été consultés de cette opportunité. Aucun membre du CMAA ne pouvant se libérer pour y participer, M. Bernard Flébus fût ciblé afin représenter la MRCT lors de cette mission.

Il est proposé par M. Bruno Boyer
appuyé par M. Daniel Barrette
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser M. Bernard Flébus, maire de la Ville de Ville-Marie, à participer à cette mission exploratoire en Suède, et d'assumer les frais s'y rattachant;
- ❖ D'autoriser la directrice générale – secrétaire-trésorière à signer l'entente du FADET, pour et au nom de la MRC de Témiscamingue.

Le coût total est estimé à 5 000 \$, finançable en partie par le FADET. Le coût réel pour la MRCT varie entre 2 500 \$ et 3 000 \$.

Un rapport de mission sera produit par M. Flébus dans lequel les liens à faire avec la démarche du PDZA devraient y être inscrits.

02-14-045A

Certificat de conformité

Approbation de la modification adoptée par la municipalité de Duhamel-Ouest à son règlement de zonage (règlement n° 239, adopté le 8 janvier 2014).

Attendu qu'en vertu des articles 137.1 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, une municipalité peut modifier son règlement de zonage. Cette modification est assujettie au troisième alinéa de l'article 123 de la LAU, le cas échéant, mais n'entre en vigueur qu'à la date de son approbation par le conseil de la Municipalité régionale de comté;

Attendu que la municipalité de Duhamel-Ouest désire amender son règlement de zonage n° 196 présentement en vigueur pour modifier la zone d'interdiction des nouvelles constructions (lac Laperrière);

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M. Bruno Boyer
et résolu unanimement

- ❖ D'approuver la modification adoptée par la municipalité de Duhamel-Ouest à sa réglementation d'urbanisme (règlement n° 239, adopté le 8 janvier 2014 – zonage).

Conformité au schéma d'aménagement révisé

Le schéma d'aménagement révisé de la MRCT est entré en vigueur le 15 octobre 2012. Le règlement n° 239 apparaît conforme aux dispositions du schéma d'aménagement révisé et au document complémentaire.

Date d'adoption du règlement : 8 janvier 2014

Date de réception à la MRCT : 16 janvier 2014

02-14-046A

Gestion des matières résiduelles – État de situation sur Long Point First Nation de Winneway.

Suite à la résolution n° 09-13-449 émise par le conseil des maires et malgré les nombreuses démarches entreprises auprès de diverses instances gouvernementales, l'accès au Centre de valorisation du Témiscamingue fût interdit à partir du 10 janvier 2014.

Cette action a eu pour effet de dénouer l'impasse vécue entre la MRCT et Long Point First Nation de Winneway. Un 1^{er} versement de 38 723 \$ a été déposé le 23 janvier 2014. Un 2^e et dernier versement final sera déposé sous peu. Dès réception de ce chèque, il fût convenu de redonner accès à Long Point First Nation pour le dépôt de leurs matières au Centre de valorisation (Écocentre).

Entretemps, des échanges ont eu lieu avec des représentants de la Direction générale des relations avec les Autochtones et des initiatives économiques – Secrétariat aux affaires autochtones et Affaires autochtones et Développement du Nord Canada afin de signer une entente intermunicipale (MRC) et la communauté de Long Point First Nation de Winneway. Le Ministère a confirmé avoir passé en revue l'entente relative aux échanges de services entre la MRC de Témiscamingue et la communauté de Long Point First Nation. Le document ne semble pas contrevenir aux lignes directrices de programme pour le financement d'ententes intermunicipales avec des communautés autochtones.

02-14-047A

Autorisation pour signature de l'entente entre la Corporation Augustin-Chénier et la MRCT pour l'aide financière 2014-2015.

Le comité administratif prend acte du projet d'entente à convenir entre la MRC et le RIFT. Plusieurs dispositions y sont inscrites, plus spécifiquement :

- ⇒ Modalités de versements de l'aide financière;
- ⇒ Nomination d'un représentant au sein du conseil d'administration du RIFT;
- ⇒ Terme de deux ans : 2014 et 2015;
- ⇒ Si droit de retrait exercé par une municipalité, l'aide financière de la MRCT sera ajustée (diminution de l'aide);
- ⇒ Aucun versement additionnel possible;
- ⇒ L'aide accordée ne peut servir à rembourser les frais d'intérêts de prêts privés;
- ⇒ Dépôt de rapports et bilan annuel d'activités du RIFT;
- ⇒ Prévoir des activités culturelles sur l'ensemble du territoire (sauf le sud);
- ⇒ Trouver une solution pour cesser le paiement de remboursement d'intérêts sans frais de capital aux prêts privés engagés par l'organisme, dans un délai de deux ans;
- ⇒ Se doter ou à maintenir des règles de saine gestion des fonds publics par le RIFT;
- ⇒ Dépôt d'un plan d'action annuel et une vision de développement pour assurer la pérennité des activités culturelles.

Il est proposé par M. Bruno Boyer
appuyé par M. Simon Gélinas
et résolu unanimement

- ❖ De recommander au conseil des maires la signature du projet d'entente entre la MRC et le Rift pour les années 2014 et 2015.

02-14-048A

Autorisation pour versement 2013 au Carrefour Jeunesse-Emploi : 15 000 \$.

Il est proposé par M. Simon Gélinas
appuyé par M. Daniel Barrette
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser le versement d'aide financière de 15 000 \$ au Carrefour Jeunesse-Emploi, conformément au budget 2013 de la MRCT.

02-14-049A

Fondations de l'immeuble de la MRCT – État de situation.

L'immeuble actuel de la MRC a été construit en 1958. Cet ancien gymnase de l'école normale de Ville-Marie a été converti en bureaux en 1984. La partie avant (école normale datant de 1931) a été démolie à cause d'un problème de fondation et des coûts prohibitifs de remise en état.

Depuis 2003, des fissures sont apparues sur les murs extérieurs et intérieurs. Diverses interventions ont été réalisées : relevés d'arpenteurs, réparations partielles, recommandations d'un architecte, dont l'installation d'ancrages et de tirants d'acier pour retenir les murs de fondation et l'évaluation de la situation par un ingénieur.

Divers problèmes dus aux dénivellations de planchers au rez-de-chaussée ont été soulevés. Des soumissions ont été demandées à des entrepreneurs pour procéder aux correctifs nécessaires. Avant de procéder à l'exécution de ces travaux, il s'avère essentiel de demander l'avis d'un ingénieur pour obtenir les recommandations préalables à la réparation du plancher du rez-de-chaussée.

Il est proposé par M. Bruno Boyer
appuyé par M. Simon Gélinas
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser un versement de 8 650 \$ à Stavibel pour la réalisation d'un mandat consistant à fournir des services d'ingénierie suite à diverses problématiques observées dans le comportement du bâtiment de la MRCT, potentiellement causées par un mouvement des fondations.

Ces frais seront assumés à même le Fonds de l'immeuble.

02-14-050A **Révision de la description des tâches du technicien en prévention incendie.**

Le comité administratif prend acte du changement de la description des tâches du technicien en prévention incendie qui cumule désormais les fonctions de TPI et de coordonnateur en sécurité incendie.

02-14-051A **Dossier du Pacte rural 2012 – Fondation des amis de Rémi.**

Il est proposé par M^{me} Carmen Rivard
appuyé par M. Simon Gélinas
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser le versement de 5 120 \$ au Pacte rural 2012 pour le projet suivant :
 - Fondation des amis de Rémi;
 - Mise en place de volets multidisciplinaires à l'École St-Gabriel;
 - Montant à payer : 15 000 \$ (coût réel du projet : 14 648 \$).

02-14-052A **Renouvellement d'adhésion pour l'année 2014.**

Il est proposé par M. Bruno Boyer
appuyé par M. Daniel Barrette
et résolu unanimement

- ❖ De renouveler l'adhésion de la MRCT, tel que prévu au budget de la MRCT pour l'année 2014, auprès des organismes suivants :
 - ↪ Association de la géomatique du Québec : 120,72 \$;
 - ↪ Association des aménagistes régionaux du Québec : 454,15 \$;
 - ↪ Les Arts et la Ville : 344,93 \$;
 - ↪ Solidarité rurale du Québec : 250,00 \$.

Autorisation pour achat de meubles (575 \$) – Bureau de la coordonnatrice au service d'évaluation.

02-14-053A

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M. Bruno Boyer
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser l'achat de meubles pour le bureau de la coordonnatrice au service d'évaluation au coût de 575 \$, taxes en sus.

Le comité administratif rappelle à la directrice générale qu'en vertu du Règlement déléguant au directeur général – secrétaire-trésorier, au directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint et à certains cadres le pouvoir d'autoriser des dépenses et/ou contrats au nom de la MRCT, ce type de dépense cadre très bien avec ledit règlement et qu'à l'avenir, elle pourra procéder.

02-14-054A

Service d'évaluation – Rapport d'activités et calendrier des sujets présentés en 2014.

Le comité administratif prend acte du rapport mensuel d'activités ainsi que les statistiques à jour des visites sur le site Web de la MRCT et des sujets qui seront présentés au cours de l'année 2014 par la coordonnatrice au service d'évaluation, à savoir :

Date de la séance	Sujets présentés
5 mars 2014	<ul style="list-style-type: none">• Présentation sur le comparatif des trois derniers exercices financiers pour le rapport d'activités;• Nouvel outil pour les inspecteurs (IPAD).
4 juin 2014	<ul style="list-style-type: none">• Contestations 2014 – État de situation.
3 septembre 2014	<ul style="list-style-type: none">• Évolution des rôles d'évaluation – Exercice financier 2015.
3 décembre 2014	<ul style="list-style-type: none">• Planification et priorités 2015 au service d'évaluation.

02-14-055A

Approbation des comptes à payer ainsi que le rapport budgétaire à jour.

Le comité administratif prend acte du rapport budgétaire de la MRC de Témiscamingue de même que la liste des comptes à payer pour l'exercice.

Il est proposé par M. Simon Gélinas
appuyé par M. Daniel Barrette
et résolu unanimement

- ❖ Que les comptes suivants soient acceptés et payés :

Salaire des employés et rémunération des maires du 16 décembre 2013 au 15 janvier 2014		
Nom	Titre	Salaire
Arnaud Warolin	Préfet	4 350,03 \$
Lyne Gironne	Directrice générale – secrétaire-trésorière	3 832,32 \$
Tomy Boucher	Directeur général adjoint – secrétaire-trésorier adjoint	3 213,07 \$
Daniel Dufault	Coordonnateur au service d'aménagement	3 814,61 \$
Christelle Rivest	Coordonnatrice au service d'évaluation	2 184,81 \$
Richard Pétrin	Coordonnateur du service de collecte sélective	2 756,45 \$
Katy Pellerin	Directrice du Centre de valorisation et chargée de projet en environnement	2 901,71 \$

Masse salariale des autres employés de la MRCT	52 577,44 \$
------------------------------------------------	--------------

Rémunération des maires	9 187,12 \$
-------------------------	-------------

N° chèque	Fournisseurs	Descriptions	Montant
CAMIONS & MACHINERIES - ÉCOCENTRE			
C1301556	GARAGE MICHEL GRENIER	DIESEL NOVEMBRE 2013	528,25 \$
C1301557	GARAGE QUINCAILLERIE DE L'EST	DIESEL NOVEMBRE 2013	306,00 \$
C1301567	LES PÉTROLES ALCASYNA INC.	DIESEL NOVEMBRE 2013	3 633,42 \$
C1301573	STATION DE SERVICE LAROCHELLE	DIESEL NOVEMBRE 2013	3 299,71 \$
C1400008	BERGERON ÉLECTRONIQUE	FUSIBLES CAMIONS	27,32 \$
C1400018	DÉPANNEUR BÉCO	DIESEL DÉCEMBRE 2013	2 581,50 \$
C1400020	GARAGE MARC CÔTÉ	DIESEL DÉCEMBRE 2013	474,00 \$
C1400021	GARAGE MICHEL GRENIER	DIESEL DÉCEMBRE 2013	136,50 \$
C1400022	GARAGE QUINCAILLERIE DE L'EST	DIESEL DÉCEMBRE 2013	762,00 \$
C1400027	LA STATION VILLE-MARIE	DIESEL DÉCEMBRE 2013	3 614,77 \$
C1400040	SERVICE MÉCANIQUE GILBERT	RÉPARATION CAMION 3	183,96 \$
AUTRES - ÉCOCENTRE			
C1301549	BANQUE HSBC CANADA	SERVICE SANI-TRI	3 105,22 \$
C1301555	FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS	FACTURATION DICOM NOV. 2013	39,80 \$
C1301561	GOJIT	TRANSPORT PIÈCES CAMION #2	135,64 \$
C1301563	JM ROBERT	LEVÉE NDDN	344,92 \$
C1301564	LA SOCIÉTÉ D'ENTREPRISES GÉNÉRALES	RÉCUP. BARDEAUX 05-12-2013	1 531,47 \$
C1301566	LES ATELIERS KAMI INC.	TRI MAIN-D'OEUVRE NOV. 2013	8 751,22 \$
C1301569	RADIO-COM JBM INC.	CAMÉRA CAMION #3, LOCATION ÉCOCENTRE	1 155,50 \$
C1301571	SANQUIP INC.	PIÈCES CAMIONS	257,14 \$
C1301578	TÉLÉBEC S.E.C.	RELEVÉ 28 NOV. 2013 (634-2233)	2 822,15 \$
C1400001	9005-3703 QUÉBEC INC.	TRANSPORT RÉCUP DÉC.	13 538,31 \$
C1400003	AGRITIBI R.H. INC.	PIÈCES CHARGEUR COMPACT	633,29 \$
C1400004	ARMOIRES DISTINCTION PLUS	FENÊTRE BRISÉE PAR CAMIONS	183,96 \$
C1400015	DISTRIBUTIONS GIRONNE LTÉE	PIÈCES CAMIONS	1 647,15 \$
C1400028	LE REFLET	AVIS COLLECTE FÊTES	910,59 \$
C1400029	LES ATELIERS KAMI INC.	TRI MAIN-D'OEUVRE DÉC. 2013	7 053,16 \$
C1400033	MULTITECH ENVIRONNEMENT	TRAITEMENT NOV. 2013	76 818,00 \$
C1400046	TRANSPORT SYMKAM ENR.	LEVÉE MUNICIPALITÉS, FER	6 259,44 \$
PROJET VOLET II			
C1301553	ECTEC ENR.	PROJET # 717-08 VOLET II	5 530,40 \$

N° chèque	Fournisseurs	Descriptions	Montant
C1400023	GIABOIS SENC	PROJET # 704-08 VOLET II	5 000,00 \$
C1400035	MUNICIPALITÉ DE LATULIPE-ET-GABOURY	PROJET # 867-12 VOLET II	11 782,73 \$
AVENIR D'ENFANTS			
C1301547	ADN ORGANISATIONS INC.	VOLET ÉVALUATION - AE	6 248,67 \$
C1301575	TREMBLAY ALEX	DÉPL. 18-11 AU 02-12 2013	90,43 \$
QC EN FORME			
C1301558	GAUTHIER AUDREY	DÉPL. 2 ET 11 DÉC. 2013	69,56 \$
C1301560	GINGRAS MARJORIE	HON. + DÉPL. 10 AU 19 DÉC. 2013	814,12 \$
C1301562	IMPRIMACTION	50 PASSES SKI QEF	28,74 \$
C1400034	MUNICIPALITÉ DE BÉARN	PROJET QC FORME-BÉARN	1 631,82 \$
COMITÉ AGRICOLE			
C1301550	BOUCHER YVAL	DÉPL. CMAA 13-11-2013	25,65 \$
C1301551	BRUNET VICKY	DÉPL. CMAA 13-11-2013	43,20 \$
C1301552	CORRIVEAU PIERRETTE	DÉPL. CMAA 13-11-2013	39,78 \$
C1301570	ROY ANNY	DÉPL. CMAA 13-11-2013	14,58 \$
C1301572	SOCIÉTÉ GÉO'GRAPH INC.	#8 FACTURE 25-11 AU 08-12-2013	3 359,77 \$
COMMISSION CULTURELLE			
C1400014	CPE CANNELLE ET PRUNEAU	ENTENTE DÉV. CULTUREL	1 500,00 \$
C1400042	SOCIÉTÉ HISTORIQUE PE GENDREAU	IDENT. PATRIMONIALE	2 000,00 \$
C1400044	THÉÂTRE DE LA LOUTRE	ENTENTE DÉV. CULTUREL	2 375,25 \$
PROGRAMME HABITATION			
C1301554	FLEURY KARINE	SUBV. RÉNOVILLAGE	10 000,00 \$
MRCT - DIVERS			
C1301548	ANNIE ROY	REMBOURSEMENT PETITE-CAISSE	45,20 \$
C1301559	GINGRAS FRANÇOIS	DÉPL. 10-10 AU 9-11 2013	279,06 \$
C1301565	LACHANCE JOCELYNE	FRAIS DÉPL. 2013	1 901,29 \$
C1301568	PELLERIN KATY	DÉPL. 11-06 AU 17-12-2013	477,42 \$
C1301574	TÉLÉVISION COMMUNAUTAIRE TÉMISCAMINGUE	VOEUX NOËL, BONNE ANNÉE	113,83 \$
C1301576	HYDRO-QUÉBEC	RELEVÉ MRCT 24/10 AU 21/11/2013	2 104,03 \$
C1301577	REVENU QUÉBEC	DAS PROV. 1 AU 15 DÉC. 2013	13 567,44 \$
C1400002	9120-3901 QUÉBEC INC.	GESTION COURS D'EAU	7 509,25 \$
C1400005	ARTICLE PROMOTIONNEL DANIEL DUPUIS	FOURNITURES-TPI	62,95 \$
C1400006	ASSOCIATION DES ÉVALUATEURS MUNICIPAUX	COTISATION 2014	90,00 \$
C1400007	ASSOCIATION QUÉBÉCOISE D'URBANISME	ADHÉSION 2014	155,22 \$
C1400009	BOULANGERIE PÂTISSERIE LINDA	REPAS CA 8 JANV.	165,86 \$
C1400010	C.R.S.B.P.	SUPPORT TECHNIQUE 2014	144,87 \$
C1400011	CKVM	ACTION TABLE MAIRES	1 155,34 \$
C1400012	COMMISSION SCOLAIRE DU LAC-TÉMISCAMINGUE	VENTE POUR TAXES - DALE ROSS-TNO	16,30 \$
C1400013	CORPORATION INFORMATIQUE BELLECHASSE	SOUTIEN TECHNIQUE 2014	2 931,86 \$
C1400016	DROUIN JÉRÔME	SERVICES PROF. 1ER VERS.	3 500,00 \$
C1400017	DRUIDE INFORMATIQUE INC.	PROGRAMME ANTIDOTE ANNÉE 2014	293,19 \$
C1400019	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	MUTATIONS	236,00 \$
C1400024	GREAT WEST	ASS COLLECTIVE JANV. 2014	7 659,06 \$
C1400025	IMPRESSION ET DESIGN GRAFIK	MONTAGE CARTE DE VOEUX	2 216,43 \$
C1400026	JOURNAL LE CONTACT	ABONNEMENT 2014	50,00 \$
C1400030	LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES GADI INC.	CHANGER THERMOSTAT ARCHIVES	271,23 \$
C1400031	LES ÉDITIONS WILSON & LAFLEUR	CODE MUNICIPAL ET LOIS 2014	66,15 \$

N° chèque	Fournisseurs	Descriptions	Montant
C1400032	MRC ABITIBI-OUEST	CONTRAT SERVICE ESRI 2014	5 192,01 \$
C1400036	MYLÈNE GRENIER	FRAIS DÉPL. 2013	37,52 \$
C1400037	PITNEY BOWES	CONTRAT 01-01 AU 31-03 2014	692,57 \$
C1400038	PUBLICATIONS CCH LTÉE	RÉGL. MUN. QC 2014, CODE MUN.	2 461,90 \$
C1400039	QUÉBEC MUNICIPAL	ADHÉSION 2014	862,31 \$
C1400041	SERVICES INFORMATIQUES LOGITEM INC.	FOURNITURES	503,47 \$
C1400043	SÉBASTIEN LEBEL, AVOCAT	HONORAIRES RESS. HUMAINES	389,92 \$
C1400045	TRANSPORT JOLATEM	GESTION COURS D'EAU	922,68 \$
C1400047	XEROX CANADA LTÉE	CONTRAT JANV. À MARS	834,94 \$
C1400048	ÉDITIONS YVON BLAIS	LOI FISCALITÉ MUN. MAJ 2014	55,55 \$
C1400049	AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU	DAS FÉDÉRALES DÉC. 2013	13 710,39 \$
C1400050	BELL MOBILITÉ INC.	CELLULAIRE JANV.2014	388,90 \$
C1400051	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	FR. POUR VENTE POUR TAXES 2014	425,00 \$
C1400052	HYDRO-QUÉBEC	MRCT 22-11 AU 20-12 2013	2 742,56 \$
C1400053	REVENU QUÉBEC	DAS PROV. 16 AU 31 DÉC. 2013	18 098,95 \$
C1400054	LA JOYEUSE BOUFFE	5 A 7 RÉSEAUTAGE MUN.	1 149,75 \$
	TOTAL		284 769,49 \$

Je soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses, ci-dessus, sont projetées par le conseil (C. M., art. 961).

Signé à Ville-Marie, ce 5 février 2014.

(Original signé)

Lyne Gironne, d. g. – sec.-trés.

02-14-056A Période de questions de l'assistance (C. M., art. 150).

2^e partie

Aucune question de l'assistance.

02-14-057A Levée de l'assemblée.

Il est proposé par M. Daniel Barrette appuyé par M^{me} Carmen Rivard et résolu unanimement

❖ Que l'assemblée soit levée.

N. B. : Prochaines réunions :

- Conseil des maires : 26 février 2014
- Comité administratif : 5 mars 2014

Il est 18 h 50.

(Original signé)

Arnaud Warolin, préfet

(Original signé)

Lyne Gironne, d. g. – sec.-trés.

AVIS : Le présent procès-verbal demeure un « PROJET », tant et aussi longtemps qu'il n'a pas été adopté par le comité administratif lors d'une séance subséquente.